



ÉCOLE PAUL-BRUCHÉSI

1310 boul. Saint-Joseph Est
Montréal, Québec
H2J 1M2

Téléphone : (514) 596-5845
Télécopie : (514) 596-5847
Site web: <http://www.csdm.qc.ca/bruchesi>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Date: Jeudi 8 septembre 2011
Endroit: Local ouest, École Paul-Bruchési
Heure: 20h

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 20h05.

Le point 4, Mot de la direction, sera abordé avant le point 1.1.

4. MOT DE LA DIRECTION

4.1 Présentation de l'organisation scolaire 2011-2012

Madame Danielle Charland présente l'équipe-école pour la nouvelle année, ainsi que le nouveau projet éducatif « À Bruchési, la vie s'écrit ». L'accent sera mis sur l'écriture ainsi que sur le savoir-vivre ensemble. L'école a été retenue par la CSDM pour un projet-pilote en informatique : Le Cyber-Savoir. Les classes de 1^{ère}, 2^e et 3^e années ont été équipées d'un tableau blanc interactif et les élèves des classes de 4^e, 5^e et 6^e années auront accès à un ordinateur portable 1 journée par semaine.

4.2 Informations générales

- Depuis cette année, l'école n'est plus une école en milieu défavorisé, ce qui a eu comme conséquence d'augmenter les ratios d'élèves dans les classes. Heureusement, aucune classe n'a dû être fermée. L'école compte maintenant 342 élèves.
- Les travaux pour la 3^e classe de Maternelle ont été complétés cet été, ainsi que l'aménagement de l'aire des bacs de recyclage.
- Une attention particulière au Code de vie va être portée cette année. Les règles seront donc expliquées autant aux enseignants, aux éducateurs, aux élèves, ainsi qu'aux parents.
- Madame Charland réitère l'importance des collations santé, des boîtes à lunch « zéro-déchet », de la politique en matière de retards ainsi que des conséquences des gestes inappropriés.
- La sécurisation des abords de l'école a été effectuée par l'Arrondissement.

4.3 Fonctionnement au service de garde

- À ce jour, 334 enfants sont inscrits au service de garde. Cette année, les enfants pourront choisir des activités par groupes d'âge : 2^e et 3^e années ensemble et 4^e, 5^e et 6^e années regroupées.
- Les planifications mensuelles, pour tous les groupes, pourront être visionnées sur le site internet. Seront également disponible : les échéanciers de paiement, les commandes pour le Mini-Traiteur, ainsi que l'information concernant les journées pédagogiques.
- Les journées pédagogiques se déroulent de 8h15 à 16h30. Une nouveauté cette année : les parents peuvent décider que leur enfant n'effectue pas la sortie mais demeure à l'école avec un éducateur. Il en

coûtera alors 7\$ pour la journée. Toutes les journées pédagogiques doivent être réservées au début de l'année afin de pouvoir retenir des places pour le bon nombre d'élèves.

- Il y a une période de devoirs qui est prévue pour les élèves de 2^e à 6^e année. La période se déroule de 16h55 à 17h25. Les quinze premières minutes sont obligatoires, par la suite, l'élève peut faire de la lecture. Suite à une demande d'un parent, des références pour l'aide aux devoirs à la maison seront mises sur le site internet.
- L'accueil du soir se fait à l'Annexe pour les groupes de 4^e à 6^e année, afin de limiter les déplacements des élèves et d'améliorer la qualité de leur temps de jeux.
- Un nouveau traiteur a été retenu par le CÉ. Il s'agit du Mini-Traiteur. Parmi les six traiteurs homologués par la CSDM, le CÉ a retenu le Mini-Traiteur pour la qualité des ingrédients, son emplacement, ainsi que ces contenants réutilisables et recyclables. Les commandes, ainsi que le paiement, se font par internet. Le traiteur offre un plat du jour, en deux formats, ainsi que 5 plats réguliers. Des frais de manipulation de 0.25\$ seront chargés par repas, par le service de garde. Étant donné que le service de garde doit s'autofinancer, cette proposition a été retenue par le CÉ. Une facture sera envoyée en décembre et en juin.
- Le cahier de communication ainsi que l'agenda demeure les meilleurs moyens pour communiquer avec le service de garde. Une note écrite doit être envoyée s'il y a un changement à l'horaire de l'enfant pour le service de garde. Un message téléphonique devrait aussi être fait si l'enfant est absent pour la journée. Madame Charland regardera la possibilité d'aviser l'école et le service de garde par courriel.
- Un parent demande de revoir la politique concernant le chocolat, surtout dans le cas d'enfant avec des besoins particuliers. Charles St-Jean propose que cette discussion soit plutôt apportée à travers l'OPP ou le Comité des Usagers du Bruchésol.
- Les états de compte pourraient être disponibles sur le site en janvier 2012. Les reçus d'impôts sont faits au nom du parent payeur.

1.1 Marc Jarry propose la nomination de Charles St-Jean comme président d'assemblée, secondé par Nancy Fink. Adoptée à l'unanimité.

1.2 Charles St-Jean propose la nomination de Nancy Fink comme secrétaire d'assemblée, secondé par Sarah Girouard. Adoptée à l'unanimité.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Charles St-Jean lit l'ordre du jour de la réunion, il propose la modification suivante : le point 4 sera abordé avant le point 1.1. Nancy Fink propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié, secondé par Marc Jarry. Adoptée à l'unanimité.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2010

Charles St-Jean propose d'adoption du procès verbal, secondé par Michelle Newell. Adoptée à l'unanimité.

5. MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

5.1 Explications sur la composition et les fonctions du conseil d'établissement, du comité de parents du réseau sud, de l'organisme de participation de parents et de la Fondation de l'École

Charles St-Jean explique la composition et le fonctionnement du CÉ tel que présenté dans le Rapport 2010-2011. Les parents, membres du CÉ, reçoivent les commentaires des autres parents de l'école et les amènent au CÉ afin d'établir des discussions. Un des parents du CÉ, après avoir été désigné à l'AGA, siège également au Comité de parents du Réseau Sud. L'Organisation de Participation des Parents (OPP) regroupe tous les parents bénévoles et soutien les membres de la Fondation dans l'organisation d'évènements de levée de fonds, ainsi que les enseignants dans l'élaboration d'activités festives. L'OPP chapeaute également le Comité des Usagers du Bruchésol (CUB), en recueillant les commentaires et critiques face au service de garde.

6. BILAN DE L'ANNÉE 2010-2011

6.1 Bilan annuel des activités du CÉ 2010-2011

Charles St-Jean relate la composition, le calendrier des rencontres, ainsi que les objectifs du CÉ. Se référer au document « Rapport 2010-2011 ».

6.2 Bilan financier du CÉ 2010-2011

Le budget de 400\$ par année est décortiqué. Un budget de perfectionnement de 400\$ n'a pas été utilisé.

7. FORMATION DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

7.1 Décision de maintenir la formation

Charles St-Jean propose que soit formé un Organisme de Participation des Parents nommé OPPPB (Organisme de Participation des Parents Paul-Bruchési), composé de toutes les personnes intéressées à en faire partie et que soient établies ses règles de fonctionnement par ses membres lors de la première réunion convoquée par le ou la président(e) élu(e) lors de cette assemblée générale, secondé par Édith Martel. Adoptée à l'unanimité.

7.2 Formation de l'OPP

L'OPP est officiellement formé.

7.3 Nomination d'un président (élection, s'il y a lieu)

Nancy Fink propose Sarah Girouard à titre de présidente de l'OPP, secondé par Charles St-Jean. Adoptée à l'unanimité. Sarah Girouard présente l'OPP et recueille les noms des parents disponibles.

8. NOMINATION DES OFFICIERS POUR L'ÉLECTION

8.1 Président ou présidente d'élection

Sarah Girouard propose Charles St-Jean comme président d'élection, secondé par Marc Jarry. Adoptée à l'unanimité.

8.2 Secrétaire d'élection

Charles St-Jean propose Kalina Rykowska comme secrétaire d'élection, secondé par Marc Jarry. Adoptée à l'unanimité.

8.3 Scrutateurs et scrutatrices

Charles St-Jean propose Danielle Charland et Érick Laperrière comme scrutateurs, secondée par Kalina Rykowska. Adoptée à l'unanimité.

9. PÉRIODE D'ÉLECTION

9.1 Élection des membres parents au conseil d'établissement (3 postes de 2 ans)

Posent leur candidature pour les deux postes vacants :

Anny Regis, Nancy Fink, Julie Marois, Michelle Newell et Lucie Lapointe.

Sont élus :

Anny Regis, Nancy Fink et Lucie Lapointe.

9.2 Élection du parent représentant au comité de parents au réseau sud et de son substitut parmi les parents élus au C.É.

Charles St-Jean propose Kalina Rykowska comme représentante au Comité de parents du réseau sud, secondé par Nancy Fink. Adoptée à l'unanimité.

10. QUESTIONS PROVENANT DE L'ASSEMBLÉE

- Un parent demande si le bilan de l'école est déficitaire. Madame Charland indique que l'école est sur un plan de redressement budgétaire pour 3 ans. Suite à la reprise du surplus budgétaire de l'école par la CSDM en 2009, l'école a dû éponger le déficit du service de garde. Ceci fait suite au nouveau cadre financier établi par le Ministère de l'éducation.
- Un parent demande si un suivi a été fait auprès des Habitations de Lanaudière concernant les antennes micro-ondes installées sur le toit. Charles St-Jean a déjà contacté Caroline Stewart à ce sujet, au début juin, mais fera un autre suivi.
- Un parent s'informe des travaux aux Habitations de Lanaudière. Les travaux ne sont pas terminés mais ils ont été moins bruyants que prévus. Le chantier s'est bien déroulé.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Charles St-Jean propose la levée de l'assemblée à 22h30.